MAIRIE DE DEVECEY
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 01 MARS 2021

Présent(e)s : Michel JASSEY, Bertrand BOUILLON, Caroline BRUN, Anna CHEVRAUX, Anne KRAGEN, Laëtitia LARROCHE, Philippe LEGRAND, Frédérique MARTIN, Gérard MONNIEN, Alexandre OUDIN, Benoît ROBERT, Françoise ROLLET, Ahmed ROUKEB, Robert STAS.

Absent excusé :

Secrétaire de séance : Anne KRAGEN

****

Approbation du Compte Rendu du Conseil Municipal du 1er février 2021 à l'unanimité des membres présents.

Ordre du jour :

- Fonds de concours pour les travaux voirie de la Roseraie.
- Approbation du nouveau règlement du cimetière et les tarifs
- Questions diverses

1. Fonds de concours pour les travaux voirie de la Roseraie

Monsieur le maire de Devecey expose que dans le cadre du transfert, au 1er janvier 2019, de la compétence Voirie, Parcs et Aires de Stationnement à la Communauté Urbaine du Grand Besançon Métropole, il a été convenu, dans une logique de souplesse, de proximité et donc dans un souci de programmation ascendante des investissements, que les communes pouvaient verser des fonds de concours à hauteur de 50 % pour toute opérations de requalifications et créations de voiries ou pour complément de l'enveloppe GER accordée par le secteur concerné.
Pour le programme 2021, il est prévu la réalisation d'une opération dans le quartier de la Roseraie (revêtement en enrobé pour la chaussée et le trottoir).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal donne son accord pour le versement d'un fonds de concours dans la limite de 50 % du montant H.T de l'opération citée ci-dessus. La charge pour la commune est estimée à ce jour à 5 124,48 € H.T.

Le versement du fonds de concours interviendra en une fois à la fin de l'opération sur la production d'un titre de recettes de la Communauté Urbaine du Grand Besançon Métropole.

2. Approbation du nouveau règlement du cimetière et les tarifs

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des articles proposé par la commission "gestion du cimetière", le conseil municipal adopte le règlement du cimetière à l'unanimité.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide avec 14 voix pour, de procéder à la modification des tarifs relatifs aux concessions cimetière et columbarium.
Par conséquent, à compter du 2 mars 2021, les tarifs applicables sont indiqués ci-après :

Projet	15 ans	30 ans
Place enfant pleine terre (-12 ans)	50.00 €	100.00 €
Place adulte pleine terre 2 places	250.00 €	500.00 €
Emplacement caveau 2 places		600.00 €
Emplacement caveau 4 places		1 200.00 €
Case urne columbarium	600.00 €	950.00 €
Case urne enterrée	400.00 €	600.00 €

3. Questions diverses

<u>Sentier randonnée à Devecey</u>
Suite à la reconfiguration et à la reprise du sentier de Devecey ci-dessous, le Grand Besançon Métropole l'a inscrit dans sa nouvelle stratégie en matière d'itinérance reconnu d'intérêt touristique.

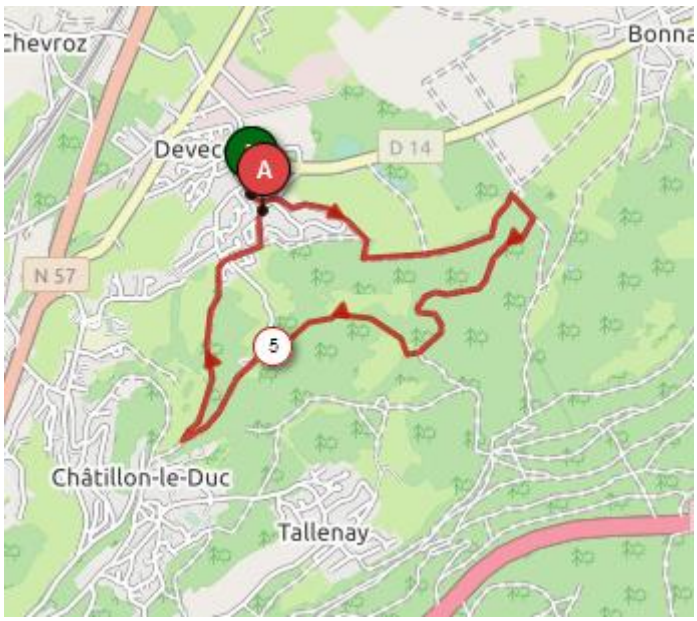

Suite aux différents retours des élus sur la liste de noms initialement proposée, 2 noms ont été sélectionnés :

- les hauts de DIVICIUS
- le chemin des Granges de Valleroy

A la majorité le nom retenu est **Les hauts de DIVICIUS**

Projet de rénovation du stade

Le cahier des charges transmis au maître d'oeuvre Architec en décembre 2020 pour chiffrage budgétaire comprenait la réalisation de 4 vestiaires joueurs, 2 vestiaires arbitre, une salle de convivialité, la rénovation du terrain schiste, le changement des éclairages et un cheminement piétonnier entre les vestiaires et le Chemin Vert.

La quotation des travaux s'avère être supérieure d'environ 20 % à l'enveloppe budgétaire de 600 000 € H.T votée le 04 octobre 2019 par le Conseil municipal.

Le conseil municipal demande de respecter l'enveloppe budgétaire et d'ajuster le projet sur la base du cahier des charges suivant : 2 vestiaires joueurs, 1 vestiaire arbitre, une salle de convivialité, la rénovation du terrain schiste et des éclairages. Le conseil municipal décide d'engager la quotation des travaux sur cette base et rappelle que la réalisation des travaux se fera sous réserve de la confirmation de l'obtention des subventions demandées en janvier 2021 auprès du FEDER (Fonds Européen de Développement Régional), de l'Etat, de la Région, du Département et de la Fédération de Football.

Clôture de la séance à : 20h55

ETAT DES DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA SEANCE :

2021-7 : Fonds de concours pour les travaux voirie de la Roseraie

2021-8 : Approbation du nouveau règlement du cimetière et les tarifs